

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro 024, Avril-Juin 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 9, numéro 24

Avril-Juin 2026

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/IRGES2208>

www.revue-is.org

MOBILISATION CITOYENNE, RÉPRESSION POLITIQUE ET EXERCICE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Richard MUKUNDJI MUBADILA

Professeur Associé au Département des Sciences Politique et Administratives à l'Université
Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

John KIKUBA BAMENGA

Docteur en Sciences Politique et Administratives à l'Université Pédagogique Nationale
(UPN)/Kinshasa-RDC

RÉSUMÉ

La République démocratique du Congo (RDC) tente depuis les années 2000 de consolider une démocratie fondée sur la participation citoyenne et les libertés politiques. Cependant, ces libertés, garanties par la Constitution de 2006, restent limitées concrètement par des mesures restrictives, le contrôle gouvernemental des médias, et la répression de l'opposition. Les manifestations, qu'elles soient pacifiques ou sous forme de grèves, constituent un outil majeur de mobilisation citoyenne et d'expression des revendications, mais leur efficacité dépend de l'organisation et de la réponse des autorités. La répression étatique, dispersions, arrestations et contrôle de l'information, affaiblit la légitimité des institutions et freine la consolidation démocratique, tout en compromettant les droits humains et la crédibilité du pays sur le plan international. Renforcer la démocratie en RDC nécessite un engagement civique et politique accru et des réformes institutionnelles pour réduire l'écart entre liberté formelle et liberté effective.

Mots-clés : Liberté politique, Mobilisation citoyenne, Répression et Gouvernance.

ABSTRACT

Since the 2000s, the Democratic Republic of the Congo (DRC) has been attempting to consolidate a democracy based on citizen participation and political freedoms. However, these freedoms, guaranteed by the 2006 Constitution, remain limited in practice by restrictive measures, government control of the media, and the repression of the opposition. Demonstrations, whether peaceful or in the form of strikes, are a key means of citizen mobilisation and the expression of demands, but their effectiveness depends on

how well they are organised and on the authorities' response. State repression – including the dispersal of demonstrations, arrests and control of information – undermines the legitimacy of institutions and hinders democratic consolidation, whilst compromising human rights and the country's international credibility. Strengthening democracy in the DRC requires greater civic and political engagement, as well as institutional reforms to bridge the gap between formal and effective freedom.

Keywords : *Political freedom, Citizen mobilisation, Repression and Governance.*

INTRODUCTION

La République démocratique du Congo (RDC) est un pays potentiellement riche doté de ressources naturelles avec une histoire politique complexe, marquée par des transitions démocratiques inachevées et des périodes prolongées de conflits et de gouvernance autoritaire. Depuis la fin du régime Mobutu et la mise en place de structures démocratiques au début des années 2000, le pays tente d'asseoir un système politique fondé sur la participation citoyenne et le respect des libertés politiques. Cependant, cette dynamique se heurte à une fragilité institutionnelle persistante, à des tensions sociales profondes et à des pratiques de gouvernance qui limitent l'effectivité des droits civiques et politiques. Ce contexte soulève des interrogations sur la capacité des institutions de la RDC à mettre en œuvre une démocratie véritablement fonctionnelle.

Tout compte fait, il apparaît nécessaire de clarifier quelques concepts clés, à savoir la liberté politique, la mobilisation citoyenne et la répression. En effet, la liberté politique renvoie à la possibilité pour les citoyens d'exprimer leurs opinions, de participer à la vie publique et de choisir librement leurs représentants. Toutefois, la mobilisation citoyenne désigne l'ensemble des actions collectives menées par la population pour influencer les décisions politiques ou défendre des intérêts sociaux. Et, la répression fait référence aux mesures coercitives mises en œuvre par l'État pour contrôler ou limiter ces expressions collectives, allant de la censure médiatique aux arrestations arbitraires. De ce fait, l'articulation de ces notions permet de questionner la démocratie concrètement, au-delà des textes constitutionnels et des promesses institutionnelles.

La problématique centrale de notre réflexion consiste donc à analyser comment la liberté politique se traduit-elle concrètement en RDC et quels sont les effets des mouvements sociaux et de la répression sur la consolidation

démocratique ? À partir de cette question, nous formulons trois hypothèses pour étayer notre analyse.

Tout d'abord, bien que la Constitution et les lois garantissent formellement les libertés politiques, leur application réelle est limitée par des pratiques gouvernementales restrictives. Ensuite, les mobilisations citoyennes constituent un outil essentiel pour faire entendre les revendications populaires, mais leur efficacité est conditionnée par la capacité des mouvements à s'organiser et à négocier face à la répression. Enfin, troisièmement, la répression étatique, tout en visant à maintenir l'ordre, affaiblit la légitimité des institutions et freine le développement d'une démocratie solide et participative.

Pour répondre à cette problématique, notre analyse sera structurée en trois axes principaux. Dans un premier temps, nous analyserons la liberté politique et ses limites en RDC, en examinant le cadre légal et institutionnel ainsi que le rôle des partis politiques et des pratiques gouvernementales restrictives. Ensuite, dans un deuxième temps, nous étudierons les manifestations comme moyen de mobilisation politique et sociale, en mettant en lumière leur typologie, leur rôle dans l'expression citoyenne et leurs limites pratiques. Enfin, dans un troisième temps, nous aborderons la répression et la gouvernance face aux mouvements sociaux, en considérant les réponses étatiques, les implications pour la légitimité des institutions et les conséquences sur les droits humains et la perception internationale.

I. LA LIBERTÉ POLITIQUE ET SES LIMITES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La RDC est souvent perçue comme un pays en perpétuelle quête de consolidation démocratique. La liberté politique, qui inclut la liberté d'expression, la participation aux processus électoraux et l'existence d'une opposition politique pluraliste, est un indicateur central de cette consolidation. Cependant, dans le contexte congolais, ces libertés sont fréquemment confrontées à des limites pratiques liées à des contraintes institutionnelles, politiques et sociales.

Dans cette analyse, nous explorerons : le cadre légal et institutionnel encadrant la liberté politique en RDC, le rôle des partis politiques et de l'opposition politique, et les mesures et pratiques du gouvernement congolais qui restreignent cette liberté. Chaque point sera discuté à la lumière des travaux de différents

auteurs, tout en proposant une analyse critique basée sur le contexte congolais et notre appréciation.

I. 1. Cadre légal et institutionnel

La Constitution de la RDC de 2006 garantit, en son article 23 et suivants, la liberté d'expression, de réunion, d'association et la participation politique. Selon Nzongola-Ntalaja (2002), ces textes représentent une avancée importante pour formaliser les droits politiques dans un pays marqué par des décennies de régimes autoritaires. Il souligne que la formalisation juridique constitue le socle sur lequel pourrait se construire une démocratie stable.

Cependant, plusieurs auteurs, tels qu'Englebert (2009), notent que l'existence de droits constitutionnels ne suffit pas à garantir leur exercice effectif. En RDC, des lois souvent peu explicites sur la sécurité et l'ordre public sont utilisées pour restreindre les libertés. Par exemple, la police et la gendarmerie peuvent invoquer des motifs de « trouble à l'ordre public » pour interdire des rassemblements politiques, limitant ainsi le droit de manifestation.

On peut constater une tension permanente entre l'existence formelle des droits et leur application concrète. La RDC illustre le phénomène classique de la « liberté sur papier » : légalement protégée mais pratiquement restreinte. Il serait intéressant de relier cette situation au concept de démocraties « hybrides » développé par Diamond (2002), où les institutions démocratiques existent mais sont affaiblies par des pratiques autoritaires. Notre observation rejoint cette idée : le cadre légal est un progrès, mais la culture politique et les mécanismes de contrôle limitent son effectivité.

I. 2. Rôle des partis politiques et de l'opposition politique

La RDC dispose d'une pluralité de partis politiques, ce qui pourrait suggérer un espace démocratique dynamique (Kalala, 2015). Cependant, plusieurs analyses montrent que ces partis ont une faible capacité d'influence réelle sur les décisions politiques, souvent en raison de leur fragmentation et de l'emprise du pouvoir exécutif sur les institutions électorales (Nzita, 2018).

L'opposition politique fait face à des obstacles majeurs : restrictions à la tenue de campagnes électorales, exclusion des débats publics ou des instances décisionnelles, et parfois harcèlement administratif (Englebert, 2009). Cela réduit

la fonction critique de cette opposition, essentielle pour un système démocratique sain.

Bien que la multiplicité des partis semble renforcer la démocratie, le manque de consolidation interne et les contraintes imposées par le gouvernement empêchent l'émergence d'une opposition efficace. Nous pouvons relever que la RDC illustre la distinction entre pluralisme formel et pluralisme effectif. Les auteurs évoquent la faiblesse structurelle de l'opposition politique. Cependant, il est aussi pertinent de souligner le rôle des citoyens : sans engagement civique actif, même des partis politiques structurés ne peuvent peser sur les décisions. L'interaction entre institutions, acteurs politiques et société civile est donc cruciale.

I. 3. Pratiques gouvernementales limitant la liberté

La censure des médias et des réseaux sociaux est largement documentée par des organismes comme Reporters sans frontières (RSF) et Human Rights Watch. Les gouvernements successifs ont recours à la coupure d'Internet ou à des poursuites judiciaires contre les journalistes pour limiter la diffusion d'informations critiques du gouvernement détenteur du pouvoir politique en place (Bosch, 2020).

L'intimidation, les arrestations de leaders politiques, journalistes et activistes sont également rapportées régulièrement. Selon Nzongola-Ntalaja (2014), ces pratiques érodent la confiance des citoyens dans le système politique démocratique et réduisent leur participation.

Ces pratiques illustrent un contrôle indirect mais efficace de la liberté politique. Elles révèlent une stratégie gouvernementale visant à maintenir l'autorité tout en respectant formellement les textes constitutionnels. Nous observons que ce type de restriction crée un cercle vicieux où la peur et la méfiance des citoyens renforcent le pouvoir en place, tandis que la législation formelle reste largement symbolique. Il serait intéressant de comparer cette situation avec d'autres démocraties africaines hybrides, où l'utilisation des lois de sécurité comme outil politique est également fréquente.

En République démocratique du Congo, la liberté politique existe formellement mais reste largement conditionnée par des facteurs institutionnels et pratiques. Le cadre légal offre des protections, mais leur application est entravée par des lois floues et des pratiques gouvernementales restrictives. Les partis politiques et l'opposition politique, bien que nombreux, peinent à jouer un rôle

effectif. Enfin, la censure, l'intimidation et la répression affectent directement la participation citoyenne. Cette analyse met en évidence le fossé entre droit et pratique, et souligne la nécessité d'un engagement renforcé de la société civile et d'une réforme institutionnelle pour rendre la liberté politique tangible.

II. MANIFESTATIONS COMME OUTIL DE MOBILISATION POLITIQUE ET SOCIALE

Les manifestations constituent un outil central de la mobilisation politique et sociale, permettant aux citoyens d'exprimer collectivement leurs revendications et d'influencer l'action publique. Elles prennent des formes variées, allant des protestations pacifiques aux grèves et mouvements organisés par des groupes spécifiques comme les étudiants ou les syndicats. Cependant, si elles offrent une visibilité et un espace de dialogue social, leur efficacité est souvent conditionnée par des facteurs internes et externes, tels que la cohésion du mouvement ou la réponse des autorités. Dans cette partie, nous analyserons d'abord la typologie des manifestations, avant d'examiner leur rôle dans l'expression citoyenne, puis d'évaluer leur efficacité et leurs limites, en confrontant les idées de différents auteurs et en apportant notre propre analyse critique.

II. 1. Typologie des manifestations

Les manifestations se présentent sous des formes variées, chacune répondant à des objectifs et des contextes spécifiques.

Selon Tilly (2006), les marches et manifestations pacifiques sont des outils symboliques puissants pour signaler une contestation sans recourir à la violence. Ces actions permettent de rassembler un large public et de médiatiser les revendications. Bien que ces manifestations renforcent la visibilité des causes, elles peuvent être perçues comme peu « contraignantes » pour les autorités et donc limitées dans leur capacité à provoquer un changement immédiat. Cependant, combinées à une stratégie de communication et de pression politique, elles peuvent devenir des leviers efficaces.

Marx et Engels (1848) soulignaient déjà que la grève était un instrument de pression économique et sociale, permettant aux travailleurs de négocier de meilleures conditions. Dans le contexte contemporain, les grèves sectorielles restent un moyen concret de mobiliser le rapport de force, comme le montrent les

grèves des transports ou des services publics en France. À notre avis, si l'impact est direct sur l'économie et l'opinion publique, l'efficacité dépend largement de la cohésion des travailleurs et de la capacité des syndicats à maintenir la mobilisation.

D'après Touraine (1978), les mouvements étudiants jouent un rôle de catalyseur dans l'émergence des revendications sociales plus larges, agissant souvent comme des « laboratoires de contestation ». Les syndicats, eux, structurent la mobilisation et assurent une continuité dans le temps. La force des mouvements étudiants réside dans leur créativité et leur visibilité médiatique, mais ils souffrent parfois d'un manque de structuration pour transformer la mobilisation en changement concret.

II. 2. Rôle des manifestations dans l'expression citoyenne

Les manifestations constituent un moyen privilégié d'expression citoyenne, comme le soulignent Habermas (1991) et Castells (2012).

Habermas insiste sur l'importance de l'espace public pour le dialogue démocratique. Les manifestations permettent aux citoyens de formuler des demandes collectives, donnant ainsi une voix aux groupes souvent marginalisés. Malgré cette fonction démocratique, certaines manifestations peuvent être récupérées par des acteurs politiques, limitant l'expression authentique de la société civile.

Selon Piven et Cloward (1979), les mobilisations de rue servent de « signal d'alerte » aux institutions et peuvent provoquer des débats publics sur des enjeux cruciaux. Nous ajoutons que cette fonction d'alerte est particulièrement efficace lorsqu'elle est relayée par les médias et les réseaux sociaux, ce qui accroît la pression sur les décideurs. Cependant, lorsque la couverture médiatique est faible ou biaisée, l'impact de la mobilisation peut être considérablement réduit.

II. 3. Efficacité et limites des manifestations

L'impact des manifestations varie en fonction du contexte politique, de la répression et de la capacité à transformer la mobilisation en action concrète.

Tilly (2006) et McAdam (1982) rappellent que certaines mobilisations historiques, comme le mouvement pour les droits civiques aux États-Unis, ont conduit à des réformes significatives grâce à la combinaison d'actions de rue et de

pression politique. La réussite dépend souvent de la capacité du mouvement à maintenir la mobilisation tout en engageant un dialogue avec les autorités.

La répression, interne ou externe, constitue un frein majeur. D'après Scott (1990), les mouvements non violents peuvent être neutralisés par des stratégies de contrôle étatique, ce qui limite leur efficacité. De plus, les divisions internes ou le manque de stratégie de suivi institutionnel affaiblissent souvent les manifestations, réduisant leur impact à un effet symbolique. Pour maximiser l'efficacité, les mouvements doivent combiner visibilité, organisation interne solide et stratégies de négociation avec les institutions.

Les manifestations sont des instruments puissants de mobilisation politique et sociale, capables d'exprimer des revendications et d'alerter les institutions sur les dysfonctionnements du système. Néanmoins, leur efficacité dépend fortement de leur organisation, de la cohésion des acteurs et des réponses institutionnelles. Une analyse critique montre que si elles représentent un outil démocratique incontournable, elles ne suffisent pas à elles seules à provoquer des changements durables sans un accompagnement stratégique et institutionnel.

III. RÉPRESSION ET GOUVERNANCE FACE AUX MOUVEMENTS SOCIAUX

Les mouvements sociaux constituent un baromètre essentiel de la santé démocratique et de la légitimité des institutions politiques. Face à ces mobilisations, les États adoptent des stratégies diverses, oscillant entre répression et négociation. En République démocratique du Congo, l'analyse des réponses étatiques aux mouvements sociaux permet de mettre en lumière les tensions entre contrôle politique, droits humains et perception internationale. Cette section se penche sur trois dimensions : les réponses étatiques aux mobilisations, les implications de ces réponses sur la gouvernance et la légitimité des institutions, ainsi que leurs conséquences sur les droits humains et l'image internationale du pays.

III. 1. Réponses étatiques aux mobilisations

Les autorités congolaises font fréquemment recours à la force pour disperser les manifestations et procéder à des arrestations massives. Selon Bayart (2009), la répression n'est et un moyen de maintenir l'ordre public : elle est souvent instrumentalisée pour consolider le pouvoir en place et neutraliser toute

contestation jugée dangereuse pour le régime. Toutefois, cette approche peut produire l'effet inverse de celui recherché. Il se dégage de ses analyses qu'en lieu et place de pacifier les tensions, la violence d'État tend à alimenter un cercle vicieux où la répression légitime la défiance et exacerbe les revendications populaires. Cette perspective trouve un écho chez Tilly (2006), qui souligne que la répression systématique des mouvements sociaux renforce la conscience collective de la marginalisation et contribue à la formation d'une mémoire sociale de résistance. Ainsi, l'usage disproportionné de la force peut paradoxalement renforcer la mobilisation plutôt que de la contenir.

Face aux tensions sociales, l'État congolais a parfois tenté de recourir au dialogue ou à la médiation avec les acteurs sociaux. Néanmoins, ces efforts restent souvent limités et purement symboliques, révélant un déficit de confiance structurel entre autorités et société civile. Piven et Cloward (1977) soulignent que la négociation ne devient efficace que lorsqu'elle s'accompagne d'une reconnaissance authentique des revendications populaires et d'une volonté réelle de compromis. Dans le contexte congolais, l'absence de mécanismes participatifs robustes fragilise la légitimité de l'État et nourrit la perception d'un pouvoir détaché des réalités sociales. Notre appréciation critique montre que, sans engagement réel, la médiation apparaît comme un outil de façade qui cherche à désamorcer les conflits tout en maintenant l'asymétrie du pouvoir.

Enfin, l'État recourt également à des stratégies de contrôle de l'information pour minimiser l'impact des mobilisations. Wolfsfeld (2011) rappelle que la manipulation de l'information constitue un instrument clé pour façonner l'opinion publique, limiter la sympathie envers les mouvements sociaux et protéger temporairement l'image du pouvoir. Cependant, cette tactique comporte des risques considérables : elle peut provoquer une méfiance accrue envers les institutions étatiques et affaiblir durablement la crédibilité du gouvernement. À long terme, la désinformation étatique peut paradoxalement renforcer la solidarité et la mobilisation des citoyens, tout en attirant l'attention négative de la communauté internationale. En ce sens, notre analyse montre que le contrôle médiatique n'est jamais un outil neutre : il s'inscrit dans une dynamique de pouvoir qui peut se retourner contre son utilisateur si la société perçoit une manipulation systématique de la vérité.

Ainsi, que ce soit par la répression, des tentatives de négociation incomplètes ou le contrôle de l'information, les réponses étatiques aux mobilisations en RDC révèlent une tension constante entre maintien de l'ordre et légitimation politique. Ces stratégies, bien qu'efficaces à court terme, comportent des effets secondaires significatifs : elles peuvent renforcer la défiance, la radicalisation et la visibilité internationale des mouvements sociaux. L'étude de ces mécanismes met en lumière le défi central pour l'État : concilier autorité et reconnaissance des aspirations populaires, afin d'éviter que la gouvernance ne se transforme en une dynamique de conflit permanent.

III. 2. Implications pour la gouvernance et la légitimité

La répression et les stratégies visant à donner l'illusion d'un ordre public stable produisent souvent des effets paradoxaux sur la légitimité des institutions. Beetham (1991) souligne que la légitimité ne repose pas uniquement sur la conformité formelle aux règles et lois, mais également sur la perception de justice, d'équité et de représentativité. Dans le contexte congolais, l'usage excessif de la force peut paradoxalement être interprété non pas comme un signe de puissance de l'État, mais comme une manifestation de sa faiblesse et de son incapacité à construire un consensus social durable. Cette observation rejoint les analyses de Max Weber (1922) sur la légitimité : l'autorité qui repose principalement sur la coercition, plutôt que sur le consentement volontaire, reste fragile et instable.

Nous mettons en évidence un paradoxe fondamental : plus l'État cherche à imposer son autorité par la répression, plus il risque de compromettre sa légitimité aux yeux de la population. Cette tension entre contrôle et acceptation sociale illustre la complexité de la gouvernance dans des contextes où la confiance entre institutions et citoyens est déjà fragile. Ainsi, la légitimité ne se décrète pas ; elle se construit progressivement à travers la perception de l'équité et de la justice, ce qui implique que les stratégies purement coercitives sont, à long terme, contre-productives.

Les effets de la répression sur la légitimité de l'État se traduisent également par une fragilisation de la stabilité politique. Lijphart (1999) insiste sur l'importance d'une gouvernance inclusive pour prévenir les conflits et maintenir la cohésion sociale : lorsque les citoyens et les acteurs sociaux se sentent marginalisés ou exclus du processus décisionnel, le risque de contestation augmente. Dans le cas de la RDC, l'absence de mécanismes de dialogue institutionnalisé entre le pouvoir

central et les mouvements sociaux accentue les fractures politiques et sociales, alimentant des cycles de crises prolongées et d'instabilité.

Nous suggérons que l'État congolais, en privilégiant une logique de contrôle strict plutôt que de médiation et de concertation, compromet sa propre durabilité politique. Cette observation s'appuie également sur les travaux de Fukuyama (2014), qui souligne que la capacité de l'État à se maintenir repose autant sur son autorité formelle que sur sa légitimité perçue et la confiance que lui accordent les citoyens. En d'autres termes, la stabilité politique ne peut être obtenue uniquement par la force : elle exige une interaction constructive entre institutions et société civile, fondée sur la reconnaissance mutuelle et le respect des droits sociaux et politiques.

Ainsi, l'analyse combinée de Beetham, Weber, Lijphart et Fukuyama permet de comprendre que la gouvernance en RDC souffre d'un double déficit. D'une part, la légitimité perçue est affaiblie par la coercition, et d'autre part, la stabilité politique est fragilisée par l'absence de dialogue inclusif. Ces dynamiques montrent que la répression, loin d'être un instrument de consolidation de l'autorité, peut paradoxalement accentuer la fragilité institutionnelle et compromettre le projet de gouvernance durable.

III. 3. Conséquences sur les droits humains et la perception du pays au plan international

La répression des mouvements sociaux en République démocratique du Congo se traduit par des violations récurrentes des droits humains, telles que des arrestations arbitraires, des intimidations et parfois des violences physiques. Human Rights Watch (2020) souligne que ces pratiques persistent malgré les engagements internationaux de l'État congolais, notamment ceux issus du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966. Ces atteintes ne se limitent pas à une dimension morale : elles reflètent une fragilité institutionnelle et une incapacité à garantir la protection des citoyens. Comme le souligne Amartya Sen (1999), le respect des droits humains n'est pas seulement un impératif éthique, mais un facteur fondamental de développement humain, car la peur et la répression limitent la participation des individus à la vie politique, économique et sociale.

Nous mettons en évidence que cette violation systématique des droits fondamentaux mine également la légitimité de l'État et son autorité morale. Lorsque les citoyens perçoivent l'État comme un acteur qui bafoue ses propres règles, la confiance sociale se fragilise, ce qui peut conduire à une instabilité durable, voire à une crise de gouvernance. En d'autres termes, la répression des mouvements sociaux, loin d'assurer une sécurité durable, risque de renforcer les tensions et de fragiliser la cohésion nationale.

La manière dont un État traite ses citoyens influence directement sa perception sur la scène internationale. Keohane (1984) souligne que la réputation d'un État conditionne ses relations diplomatiques, l'aide étrangère et les investissements internationaux. Dans le cas de la RDC, la persistance des violations des droits humains et des pratiques répressives a déjà autrefois entraîné un isolement diplomatique et peut également conduire à un désintérêt des partenaires économiques. Joseph Nye (2004) introduit la notion de « soft power » : un pays gagne en influence à la fois par sa puissance militaire ou économique, et par son attractivité culturelle et morale. Les atteintes aux droits humains compromettent donc ce capital de crédibilité et de légitimité, limitant la capacité de la RDC à peser dans les relations internationales et à mobiliser les ressources financières extérieures.

Nous soulignons que, si la stratégie de contrôle interne peut apporter une stabilité à court terme, elle risque de compromettre la légitimité mondiale et les perspectives de développement à long terme. En effet, un climat de répression continue peut décourager les investisseurs étrangers, réduire les flux d'investissement étranger direct et isoler le pays sur le plan diplomatique. La RDC se trouve alors confrontée à un dilemme : concilier le maintien de l'ordre interne avec le respect des normes internationales, condition nécessaire pour renforcer sa position économique et politique sur la scène africaine et mondiale.

Ainsi, les conséquences des répressions sociales dépassent le cadre national basique et s'inscrivent dans une dynamique internationale complexe. Les violations des droits humains et l'image négative qui en découle ne sont pas uniquement des enjeux éthiques, mais également des facteurs déterminants pour la diplomatie, le développement économique et la stabilité politique. Cette interconnexion montre l'importance pour la RDC de repenser sa stratégie de gestion des mouvements

sociaux afin d'allier sécurité, respect des droits humains et crédibilité internationale.

CONCLUSION

L'analyse des dynamiques politiques en RDC révèle un paradoxe majeur : les libertés politiques existent formellement dans le cadre constitutionnel, mais elles sont fortement limitées par des pratiques étatiques restrictives. Les manifestations et autres formes de mobilisation citoyenne demeurent des instruments essentiels pour faire valoir les droits et influencer les décisions publiques. Cependant, leur impact réel dépend de la capacité des mouvements à s'organiser efficacement, à négocier et à résister aux violences et à la répression.

La répression, qu'elle soit physique, juridique ou médiatique, constitue un frein majeur à la consolidation démocratique, fragilisant à la fois la gouvernance et la légitimité des institutions. Cette situation met en évidence les défis persistants auxquels la RDC est confrontée pour traduire en pratique les principes démocratiques, malgré des avancées légales et institutionnelles.

L'ouverture de cette réflexion porte sur les perspectives d'amélioration des droits politiques et du rôle de la société civile, ainsi que sur l'importance d'un engagement constructif de la communauté internationale pour soutenir la consolidation démocratique, la protection des droits humains et le renforcement des institutions en RDC.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bayart, J. F. (2009). *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Fayard.
- Bosch, T. (2020). *Médias et contrôle de l'information en Afrique*. L'Harmattan.
- Castells, M. (2012). *La société en réseau*. Fayard.
- *Constitution de la République démocratique du Congo*. (2006).
- Diamond, L. (2002). *Développer la démocratie : vers la consolidation*. Johns Hopkins University Press.
- Englebert, P. (2009). *Afrique : unité, souveraineté et souffrance*. University of Chicago Press.
- Fukuyama, F. (2014). *Ordre et déclin des nations*. Éditions de l'Aube.

- Habermas, J. (1991). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot.
- Kalala, L. (2015). *Partis politiques et démocratie en RDC*. Presses Universitaires de Kinshasa.
- Keohane, R. (1984). Pouvoir et réputation des États. *Revue d'Études Internationales*, (5).
- Lijphart, A. (1999). *Démocratie dans les sociétés divisées*. Presses Universitaires de France.
- Marx, K., & Engels, F. (1848). *Manifeste du Parti communiste*. Éditions sociales.
- McAdam, D. (1982). *Politique et mouvements sociaux*. Dunod.
- Nye, J. (2004). *Le pouvoir doux*. Odile Jacob.
- Nzita, M. (2018). *L'opposition politique en RDC : défis et perspectives*. Éditions du Centre Africain.
- Nzongola-Ntalaja, G. (2002). *Histoire de la République démocratique du Congo*. L'Harmattan.
- Nzongola-Ntalaja, G. (2014). *La politique congolaise contemporaine*. Éditions Complexe.
- Piven, F., & Cloward, R. (1977). La mobilisation de rue comme signal d'alerte. *Revue Française de Sociologie*, (20).
- Piven, F., & Cloward, R. (1979). Les mouvements sociaux et la pression institutionnelle. *Revue Internationale de Politique*, (25).
- Scott, J. C. (1990). *La domination et les armes des faibles*. Gallimard.
- Sen, A. (1999). *Développement et liberté*. Seuil.
- Tilly, C. (2006). *La politique des manifestations collectives*. Presses Universitaires de France.
- Touraine, A. (1978). *La société post-industrielle*. Seuil.
- Weber, M. (1922). *Économie et société*. Plon.
- Wolfsfeld, G. (2011). Médias et mouvements sociaux : contrôle et perception publique. *Revue des Sciences de la Communication*, (12).